

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANNECY - 7401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 14/05/2025 - B2025/006789 - 2022 B 01287 - 913 939 658 - 2B1st Energies

EKYLIS

Certifié conforme

J. Guillemin

SAS 2B1ST ENERGIES

3 Esplanade Augustin Aussedat
74960 ANNECY

Exercice clos le 31/12/2024

SIRET : 91393965800013

APE : 6619B

EKYLIS

Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
11, rue Guilloud 69442 Lyon Cedex 03
Tél: 04.72.68.87.87 - Fax : 04.72.33.16.18 et 04.72.68.87.70
e.mail : contact@ekylis.com site : www.ekylis.com

Sommaire

1. Attestation d'Expert Comptable	1
2. COMPTES ANNUELS	
Bilan	2
Compte de résultat	4
Soldes intermédiaires de gestion	5
3. ANNEXE DES COMPTES	6
4. DETAIL DES COMPTES	11
Détail du Bilan	12
Détail du Compte de résultat	14
5. DOCUMENTS FISCAUX (RS 2065)	15
6. ANNEXES FISCALES TDI	29
Détail Charges à payer	30

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société
SAS 2B1ST ENERGIES
Pour l'exercice du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 17 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	341 271
Résultat net comptable (Bénéfice)	40 431

Fait à LYON CEDEX 03

Le 13 février 2025

Géraldine PETER

Expert-comptable

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	288 100		288 100	288 100
Autres immobilisations financières	3 298		3 298	3 298
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	291 398		291 398	291 398
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement				35 000
Disponibilités	49 874		49 874	7 086
TOTAL ACTIF CIRCULANT	49 874		49 874	42 086
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	341 271		341 271	333 484

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	76 000	76 000
Réserve légale	15 200	7 600
Autres réserves	56 492	25 561
Résultat de l'exercice	40 431	38 531
TOTAL CAPITAUX PROPRES	188 123	147 692
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	151 418	184 106
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	151 418	184 106
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	111	66
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 620	1 620
Dettes fiscales et sociales		
TOTAL DETTES	153 149	185 792
TOTAL PASSIF	341 271	333 484

Compte de résultat

	31/12/24	%	31/12/23	%	Abs.(M)	Abs.(%)
PRODUITS						
Total						
CONSOMMATION MISES & MAT						
Autres achats & charges externes	4 127		4 351		-225	-5,16
Total	4 127		4 351		-225	-5,16
MARGE SUR M/SES & MAT	-4 127		-4 351		225	-5,16
CHARGES						
Total						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 127		-4 351		225	-5,16
Produits financiers	46 334		45 000		1 334	2,96
Charges financières	1 776		2 117		-341	-16,12
Résultat financier	44 558		42 883		1 675	3,91
RESULTAT COURANT	40 431		38 531		1 900	4,93
Résultat exceptionnel						
RESULTAT DE L'EXERCICE	40 431		38 531		1 900	4,93

Soldes intermédiaires de gestion

	31/12/24	%	31/12/23	%	Abs.(M)	Abs.(%)
MARGE COMMERCIALE						
MARGE DE PRODUCTION						
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T						
MARGE BRUTE GLOBALE						
Autres achats et charges externes	4 127		4 351		-225	-5,16
VALEUR AJOUTEE	-4 127		-4 351		225	-5,16
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	-4 127		-4 351		225	-5,16
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 127		-4 351		225	-5,16
Produits financiers	46 334		45 000		1 334	2,96
Charges financières	1 776		2 117		-341	-16,12
RESULTAT COURANT AVANT IMP	40 431		38 531		1 900	4,93
Résultat exceptionnel						
RESULTAT DE L'EXERCICE	40 431		38 531		1 900	4,93

ANNEXE DES COMPTES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2B1ST ENERGIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 341 271 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 40 431 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/02/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	291 398			291 398
Total	291 398			291 398
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				291 398

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 298 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 298		3 298
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 298		3 298
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 76 000,00 euros décomposé en 760 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 153 149 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	151 418	33 033	118 385	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 620	1 620		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	111	111		
Produits constatés d'avance				
Total	153 149	34 764	118 385	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	32 688			
(**) Dont envers les associés	111			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 110 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	1 080
Total	1 080

DETAIL DES COMPTES

Détail du Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées				
261000 – Titres de participation Crédit Mut.	100,00		100,00	100,00
261100 – Titres de participation 2B1ST CONSU	288 000,00		288 000,00	288 000,00
	288 100,00		288 100,00	288 100,00
Autres immobilisations financières				
275000 – Dépôts et cautionnements	3 297,60		3 297,60	3 297,60
	3 297,60		3 297,60	3 297,60
ACTIF IMMOBILISE	291 397,60		291 397,60	291 397,60
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement				
508110 – Compte à terme				35 000,00
				35 000,00
Disponibilités				
512000 – Crédit Mutuel	49 873,77		49 873,77	7 086,32
	49 873,77		49 873,77	7 086,32
ACTIF CIRCULANT	49 873,77		49 873,77	42 086,32
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	341 271,37		341 271,37	333 483,92

Détail du Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 – Capital souscrit–appelé, versé	76 000,00	76 000,00
	76 000,00	76 000,00
Réserve légale		
106100 – Réserve légale	15 200,00	7 600,00
	15 200,00	7 600,00
Autres réserves		
106800 – Autres réserves	56 491,90	25 560,74
	56 491,90	25 560,74
Résultat de l'exercice	40 430,71	38 531,16
CAPITAUX PROPRES	188 122,61	147 691,90
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		
164000 – Emprunts 232.5K€	151 418,16	184 106,42
	151 418,16	184 106,42
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	151 418,16	184 106,42
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		
455100 – Compte courant Jean Guilhem	110,60	65,60
	110,60	65,60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 – Fournisseurs	540,00	540,00
408100 – Fournisseurs – fact. non parvenues	1 080,00	1 080,00
	1 620,00	1 620,00
Dettes fiscales et sociales		
DETTES	153 148,76	185 792,02
TOTAL PASSIF	341 271,37	333 483,92

Détail du Compte de résultat

	31/12/24	%	31/12/23	%	Rel.(M)	Rel.(%)
PRODUITS						
Total						
CONSOMMATION MISES & MAT						
Autres achats & charges externes						
616100 – Assurances Emprunt	1 590,24		1 590,24			
622610 – Honoraires comptables	2 160,00		2 160,00			
622620 – Honoraires juridiques			240,00		-240,00	-100,00
622700 – Frais d'actes et contentieux	45,00		45,02		-0,02	-0,04
627800 – Prestations de services bancaires	331,59		316,19		15,40	4,87
Total	4 126,83		4 351,45		-224,62	-5,16
MARGE SUR M/SES & MAT	-4 126,83		-4 351,45		224,62	-5,16
CHARGES						
Total						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 126,83		-4 351,45		224,62	-5,16
Produits financiers						
761000 – Produits de participations	45 000,00		45 000,00			
768000 – Autres produits financiers	1 333,64				1 333,64	
Total	46 333,64		45 000,00		1 333,64	2,96
Charges financières						
661160 – Intérêts sur emprunts et dettes	1 776,10		2 117,39		-341,29	-16,12
Total	1 776,10		2 117,39		-341,29	-16,12
Résultat financier	44 557,54		42 882,61		1 674,93	3,91
RESULTAT COURANT	40 430,71		38 531,16		1 899,55	4,93
Résultat exceptionnel						
RESULTAT DE L'EXERCICE	40 430,71		38 531,16		1 899,55	4,93

DOCUMENTS FISCAUX (RS 2065)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2024**

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS 2B1ST ENERGIES			
SIRET	9 1 3 9 3 9 6 5 8 0 0 0 1 3		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
3 Esplanade Augustin Aussedat			
74960 ANNECY			

B RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

C ACTIVITÉ

Activités exercées	Autres activités auxiliaires de services financiers	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---	--

D RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal			Déficit	2 319
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		

2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 <i>septies</i>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	Autres dispositifs
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
		Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 <i>duodecies</i>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

E IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

F CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

G CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %
--

H ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS (DDP)

Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.

I COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
- du prestataire :			
- du comptable : SARL EKYLLIS			
11 Rue Guilloud 69442 LYON CEDEX 03		Tél : 04.72.68.87.87	
- du conseil :			
Tél :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
Tél :			
- N° d'agrément :			

G - ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS (art. 225 B)

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même a	Payées par un établissement chargé du service des titres b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			(e)
			(f)
			(g)
			(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise SAS 2B1ST ENERGIES			Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise 3 Esplanade Augustin Aussedat 74960 ANNECY					
Numéro SIRET* 9 1 3 9 3 9 6 5 8 0 0 0 1 3					
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12	Durée de l'exercice précédent*		12
			Exercice N clos le 31/12/2024		
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012	
		Autres*	014	016	
	Immobilisations corporelles*		028	030	
	Immobilisations financières* (1)		040	042	291 397
		Total I (5)	044	048	291 397
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	
		Autres* (3)	072	074	
		Valeurs mobilières de placement	080	082	
		Disponibilités	084	086	49 873
		Charges constatées d'avance *	092	094	
		Total II	096	098	49 873
		Total général (I + II)	110	112	341 271
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	76 000	
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126	15 200	
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131	56 491	
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136	40 430	
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
		Total I	142	188 122	
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	151 418	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	1 620	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)		169		
	Comptes courants d'associés		173	110	
	Autres dettes		175		
	Produits constatés d'avance		174		
		Total III	176	153 148	
		Total général (I + II + III)	180	341 271	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	118 385
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SAS 2B1ST ENERGIES Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE Exercice N clos le 31/12/2024

Table with 4 columns: Description, Amount 1, Amount 2, Amount 3. Rows include: Ventes de marchandises*, Production vendue, Production stockée*, Production immobilisée*, Subventions d'exploitation reçues, Autres produits, Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)

Table with 4 columns: Description, Amount 1, Amount 2, Amount 3. Rows include: Achats de marchandises*, Variation de stocks (marchandises)*, Achats de matières premières et autres approvisionnements*, Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*, Autres charges externes*, Impôts, taxes et versements assimilés, Rémunérations du personnel*, Charges sociales (cf. renvoi 380), Dotations aux amortissements*, Dotations aux provisions, Autres charges, Total des charges d'exploitation (II)

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) 270 (4 126)

Table with 4 columns: Description, Amount 1, Amount 2, Amount 3. Rows include: Produits financiers, Produits exceptionnels, Charges financières, Charges exceptionnelles, Impôts sur les bénéfices*

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII) 310 40 430

B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2 312 40 430 314

Table with 4 columns: Description, Amount 1, Amount 2, Amount 3. Rows include: Rémunérations et avantages personnels non déductibles*, Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles, Provisions non déductibles*, Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not), Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés, Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC, Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option, Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime, Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

Table with 4 columns: Description, Amount 1, Amount 2, Amount 3. Rows include: Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime, Entreprises nouvelles (44. sexies), Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies), ZRD (44. terdecies), Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies), ZFANG (44 quaterdecies), Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies), Dont divers: Créance due au report en arrière du déficit, Déduction exceptionnelle (art 39 decies C), Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D), Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A), Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B), Déduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 352 354 2 319

Déficits Déficit de l'exercice reporté en arrière : 356

Déficits Déficit antérieurs reportables :* 13 807 dont imputés sur le résultat : 360

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 370 372 2 319

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature ?

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">{</div> <div style="margin-right: 5px;">biens</div> </div>				
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">}</div> <div>services</div> </div>				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	291 397	482		484		486	291 397				
TOTAL		490	291 397	492		494		496	291 397				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5				
	6		7		8		9		10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 %	⑥	15 % ou 12,8 %	⑦	0 %	⑧		
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)	Désignation de l'entreprise : SAS 2B1ST ENERGIES	Néant <input type="checkbox"/> *
---	--	----------------------------------

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations		Reprises			
Fonds commercial	681		683			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Autres mmob. incorporelles	700		705			2	
Terrains	710		715			3	
Constructions	720		725			4	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			5	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			6	
Matériel de transport	750		755			7	
Autres immobilisations corporelles	760		765				
TOTAL	770		775				Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	13 807
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	13 807
Déficits de l'exercice	860	2 319
Total des déficits restant à reporter	870	16 127

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives Madelin		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SAS 2B1ST ENERGIES

Néant *

Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	
Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV Valeur ajoutée produite	
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises	
Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022
Effectifs au sens de la CVAE	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026

Période de référence	024	/	/	160	/	/
Date de cessation	186	/	/			

Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

9 1 3 9 3 9 6 5 8 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 2B1ST ENERGIES

ADRESSE (voie)

3 Esplanade Augustin Aussedat

CODE POSTAL

74960

VILLE

ANNECY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	760

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille GUILHEM Prénom(s) Jean
 Nom d'usage % de détention 56.57 Nb de parts ou actions 430
 Naissance : Date 22071994 N° Département 64 Commune BAYONNE Pays FRANCE
 Adresse : N° 10 Voie avenue du Rhône
 Code Postal 74000 Commune ANNECY Pays FRANCE

Titre (2) M Nom de famille GUILHEM Prénom(s) Maxime
 Nom d'usage % de détention 43.42 Nb de parts ou actions 330
 Naissance : Date 07051990 N° Département 92 Commune SURESNES Pays FRANCE
 Adresse : N° 2B Voie avenue du Crêt du Maure
 Code Postal 74000 Commune ANNECY Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2024

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.J.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 9 1 3 9 3 9 6 5 8 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2B1ST ENERGIES

ADRESSE (voie) 3 Esplanade Augustin Aussedat

CODE POSTAL 74960 VILLE ANNECY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 1

Forme juridique SAS Dénomination 2B1ST CONSULTING

N° SIREN (si société établie en France) 540040086 % de détention 90.00

Adresse : N° 943 Voie Route des Pecles

Code Postal 74400 Commune CHAMONIX-MONT-BLANC Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
 (art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SAS 2B1ST ENERGIES
3 Esplanade Augustin Aussedat
74960 ANNECY
91393965800013
6619B

Numéro SIRET du principal établissement
Code APE

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs
b	Dont plus-value nette à court terme
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice

II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		

l **III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

m **IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

ANNEXES FISCALES TDI

SAS 2B1ST Energies
3 esplanade Augustin Aussedat
74960 Annecy

SIRET: 91393965800013
Numéro immatriculation : 913939658
RCS Annecy
APE: 6619B

PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 Mars 2025
de la SAS 2B1ST Energies
Exercice clos au 31.12.2024

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le PV de l'assemblée générale ordinaire de 2B1st Energies qui a eu lieu le 7 Mars 2025 au 3 esplanade Augustin Aussedat, 74960 Annecy à 14h.

L'ensemble des actionnaires ont élargé la feuille de présence ; la séance débute à 14h00.

Le président prend la parole.

Chers Associés,

Je vous ai réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle ce 7 Mars 2025, afin de vous rendre compte de l'activité de notre société pour l'exercice écoulé et clos au 31 Décembre 2024.

Les comptes de la société seront soumis à votre approbation et vous devrez vous prononcer sur la proposition d'affectation du résultat réalisé au titre de ce dernier exercice.

Les convocations pour la présente assemblée vous ont été adressées par mail le 1 Mars 2025.

Préalablement à la présente assemblée, et conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous avons communiqué les documents suivants :

- Ordre du jour
- Comptes annuels

De plus ces documents ont été tenus à votre disposition au siège social, dès l'envoi des convocations à la présente assemblée.

1. Présentation du Rapport de Gestion 2024

a /Activité de la société au cours de l'exercice écoulé et résultat à affecter

Pour cet exercice 2024 de la société qui est le troisième exercice depuis la création le 9 mai 2022.

Pour rappel, cette holding a été créé afin de racheter 2B1st Consulting. Cet emprunt de 224.000€ a permis de racheter 70% des parts de 2B1st Consulting. Additionné aux apports à la constitution, 2B1st Energies détient désormais 90% de la société 2B1st Consulting.

Une remontée de dividendes (45k€) a eu lieu en Juin 2024 depuis la société fille afin de participer au remboursement de l'emprunt.

A savoir que le remboursement de l'emprunt est d'un montant d'environ 3k€ mensuel.

Il n'y a pas eu d'autres événements notables au cours de l'année 2024.

Le résultat de l'exercice termine à 40 431€ en 2024, pour 38 531€ en 2023, à comparer avec 33 161€ en 2022.

b/Bilan de la société

L'actif immobilisé de la société est toujours de 291K€.

L'actif circulant de la société est passé à 49k€ en 2024, pour 42k€ en 2023, par rapport à 35 k€ en 2022.

Le passif de la société fait apparaitre un résultat d'exercice 40k€ en 2024.

Le capital social de 76 K€ reste inchangé sur 2023

En 2023, les dettes dues à l'emprunt sont passées de 185k€ à 151k€.

Le total du passif de la société s'élève donc à 341k€ en 2023.

c/Activité de la société en matière de recherche et développement

Rien à signaler

d /Dépenses somptuaires soumises à des réintégrations suivant l'article 223 du code général des impôts

La société n'a pas engagé de dépenses somptuaires dans l'exercice passé au sens de l'article 223 du code général des impôts exigeant l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires.

e/Activités des filiales de la société

Les activités de la société filiale 2B1st Consulting vont bien.

f/Evènements significatifs intervenus au cours de l'exercice écoulé

Rien à signaler.

g/Evolution de l'activité de la société

L'activité de la société 2B1st Energies ne devra pas évoluer fortement.

h/Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice 2024 de 40 431€ de la manière suivante :

- 40 431 € aux Autres Réserves
- 0 € en compte d'associés
- 0 € de dividendes au titre de l'exercice 2024.

La direction de la société espère que vous approuverez les comptes qui vous sont proposés et que vous lui donnerez entier quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

2. Approbation du rapport de Gestion 2024

Le président propose aux actionnaires de procéder au vote du rapport de gestion.

L'ensemble des actionnaires approuvent le rapport de gestion à l'unanimité pour l'exercice 2024.

3. Présentation du rapport financier 2024

Monsieur Jean Guilhem, Président de 2B1ST Energies, expose les comptes annuels de la société qui ont été établis par le cabinet d'expertise comptable EKYLIS.

4. Approbation du rapport financier 2024

Le président demande aux actionnaires de procéder au vote du rapport financier.

L'ensemble des actionnaires approuvent à l'unanimité le rapport financier pour l'année 2024.

5. Proposition de versement de dividendes sur l'exercice 2024

Le président propose aux actionnaires de verser 0.00€ (zéros euros) de dividendes au titre de l'exercice 2024.

6. Proposition de reversement d'une réserve à une autre

Le président propose aux actionnaires de prélever €7 600 versé sur les Réserves légales en 2024, pour les reverser dans les Autres Réserves.

7. Vote pour le reversement d'une réserve à une autre

L'ensemble des actionnaires votent à l'unanimité la proposition du président de verser 7600€ (sept mille six cent euros) depuis les Réserves légales, aux Autres Réserves.

8. Vote pour versement de dividendes pour l'exercice 2024

L'ensemble des actionnaires votent à l'unanimité la proposition du président de verser 0.00€ (zéros euros) de dividendes pour l'exercice 2024.

9. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2024

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice 2022 de 38 531€ de la manière suivante :

- 40 531 € aux Autres Réserves

10. Vote pour l'affectation du résultat de l'exercice 2024

L'ensemble des actionnaires votent l'affectation du résultat de 40 431.00€ (quarante mille quatre cent trente et un euros) aux autres réserves pour l'exercice 2024.

11. Situation en cours sur l'exercice et Perspectives

L'année 2024 démarre bien, les perspectives sont bonnes.

12. Question diverses

Pas de questions diverses.

Mr Jean Guilhem remercie l'assemblée des actionnaires d'avoir participé à l'AG de 2B1ST Consulting.

Annecy, le 7 mars 2025

Son Président

Jean Guilhem

Guilhem Jean
guilhemjean@2b1stconsulting.com

